

SUR LES *ISONANDRA* DES INDES ORIENTALES,

PAR M. MARCEL DUBARD.

Le genre *Isonandra*, créé par Wight <sup>(1)</sup>, pour des espèces des Indes orientales, est très bien défini par les caractères floraux. La fleur est construite sur le type 4 et le nombre des pièces des verticilles offre une constance presque parfaite.

Le calice comprend 4 sépales soudés à la base, disposés en 2 paires décussées; la corolle est formée de 4 pétales soudés en un tube très court surmonté de lobes bien développés.

L'androcée comprend 8 étamines soudées à la base avec le tube de la corolle et se détachant au même niveau (unisériées). 4 sont superposées aux sépales, les 4 autres aux lobes de la corolle. Les anthères sont extrorses, hastées, portées par des filets bien distincts, élargis à la base. L'ovaire est généralement à 4 loges opposées aux lobes du calice, quoique ce nombre s'élève parfois à 5. Le fruit est une baie monosperme, à graine abondamment albuminée.

22 espèces sont actuellement décrites, appartenant à la Malaisie, aux Indes orientales et à Ceylan. J'ai pu analyser la plupart des formes de ces deux dernières régions, bien représentées dans l'herbier du Muséum et particulièrement dans les documents de L. Pierre; c'est à ce sujet que je crois utile de faire ici quelques remarques :

1° L'espèce la plus répandue est *I. lanceolata* Wight, qu'on trouve depuis le Dekkan jusqu'à Ceylan; elle a servi de type pour la description du genre. Les feuilles sont glabres, lancéolées, avec un acumen généralement bien développé; les nervures secondaires sont courbes, assez espacées et séparées par une nervation tertiaire fine et transversale. Les fleurs sont brièvement pédonculées et forment à l'aisselle des feuilles des bouquets pauciflores.

De Candolle <sup>(2)</sup> décrit les sépales comme glabres; c'est certainement une erreur: le calice est glabre intérieurement, mais présente à l'extérieur un revêtement soyeux de nuance fauve.

*I. Wightiana* A. D. C., de Ceylan, me paraît être une forme à peine différente de l'espèce précédente; la description du prodrome n'offre guère de ressource pour les distinguer. Il n'y a pas lieu de tenir compte de faibles différences dans la forme des feuilles, le mode de nervation restant parfaitement identique; la villosité du calice est bien la même de part et d'autre,

<sup>(1)</sup> *Icones plantarum Indiae orientalis*, T. 359-360.

<sup>(2)</sup> *In Prod.*, pars VIII, p. 187.

malgré l'erreur de de Candolle, au sujet de *l. lanceolata* : l'opinion de Clarke<sup>(1)</sup> sur l'étroite affinité des formes précédentes doit donc prévaloir, et je pense qu'il faut sans hésiter supprimer *l. Wightiana* de la nomenclature : ce serait même une variété tellement peu accentuée qu'on peut douter de son existence réelle.

Examinons maintenant les variétés indiquées par Clarke<sup>(2)</sup> à la suite de *l. Wightiana*.

La variété *acuminata* Gardn. est selon toute probabilité *l. lanceolata* lui-même.

La variété *angustata* Thw., de Ceylan, se distingue par des feuilles plus étroites, à terminaison obtuse; les anthères sont nettement lancéolées et la pointe du connectif porte quelques poils<sup>(3)</sup>; c'est certes une forme bien voisine de *l. lanceolata*, mais qu'on peut maintenir comme variété.

La variété *Montana* Thw., de Ceylan, est mieux caractérisée; les feuilles sont coriaces, elliptiques ou obovales, à terminaison brusque et obtuse; les nervures tertiaires sont plus saillantes que dans les cas précédents et certaines sont descendantes et s'intercalent parallèlement aux costules. Les anthères sont de forme moins élancée et comme tronquées à l'extrémité, où les poils sont abondants; à la base, chaque loge porte une touffe de poils; je ne serais pas éloigné de considérer cette forme comme un hybride entre *l. lanceolata* et la variété *Compta* de Thwaites qui mérite, à mon avis, d'être élevée au rang d'espèce.

2° *l. Compta* Dubard = *l. Wightiana* var. *Compta* Thw., Ceylan.

Feuilles elliptiques, légèrement atténuées à la base, à terminaison obtuse, non lancéolées, coriaces (Dim. moy.; pétiole, 7 millim., limbe, 50 millim. × 25 millim.); 6 paires de nervures secondaires, peu saillantes, presque rectilignes; nervation tertiaire transversale, légèrement descendante vers la côte; la face inférieure de la feuille est recouverte de poils roux, courts et serrés.

Fleurs sessiles, disposées en glomérules axillaires, mesurant à peine 2 millimètres; sépales externes beaucoup plus grands que les internes, tous fortement concaves, glabres intérieurement, velus à l'extérieur. Corolle à tube court, surmontée de 4 lobes légèrement émarginés; 8 étamines unisériées, les épipétales un peu plus courtes et moins développées que les épispéales; anthères cordiformes, élargies à la base, terminées par une touffe de poils,

(1) *In Hooker. Flora of brit. India*, III.

(2) *Loc. cit.*

(3) Dans les échantillons rapportés à *l. Wightiana* que j'ai pu examiner, il en était de même. Wight représente les anthères de *l. lanceolata* complètement glabres, mais je ne pense pas que cette figuration soit parfaitement exacte; il n'y a qu'une villosité plus ou moins accentuée de l'extrémité du connectif, suivant les formes considérées.

portant également une touffe de poils sous chaque loge; filets très dilatés à la base; ovaire velu, ovoïde, à 5 loges (dans les fleurs analysées), surmonté d'un style glabre, exsert.

3° *J. Perrottetiana* A. D. C. Monts Nilghiriss. Cette espèce possède des feuilles elliptiques, obtuses, en coin à la base, à nervation tout à fait conforme à *I. lanceolata*; les fleurs sont subsessiles et plus grandes que dans les formes précédentes; les étamines, d'après de Candolle <sup>(1)</sup>, portent une touffe de poils à l'extrémité du connectif et l'ovaire est à 5 loges.

Cette description correspond bien à *I. Perrottetiana* A. D. C. décrit dans le Prodrôme; la pilosité des anthères ne permet pas de s'y tromper; elle correspond également à *I. Candolleana* figuré par Wight (Ic. t. 1220), de sorte qu'il faut bien admettre l'identité de ces deux espèces. Dans le même ouvrage, Wight décrit sous le nom d'*I. Perrottetiana* (t. 1219) une forme très voisine, provenant de la même région, présentant des caractères sensiblement identiques, mais dont les anthères sont glabres. Clarke <sup>(2)</sup> fait remarquer que Wight a dû dédoubler l'espèce du Prodrôme, ce qui semble justifié, mais alors la forme à étamines glabres doit constituer une nouvelle espèce sous un nom spécial, nous l'appellerons *I. Alphonseana*. Nous posons donc :

*J. Perrottetiana* A. D. C. = *I. Candolleana* Wight.

*I. Alphonseana* Dub. = *I. Perrottetiana* Wight.

4° *I. Villosa* Wight: Dekkan du Sud.

Cette espèce se distingue facilement par ses feuilles à limbe presque orbiculaire, à nervures secondaires nombreuses, rectilignes et très rapprochées; le limbe présente un revêtement rougeâtre sur sa face inférieure, à l'état jeune, et disparaissant ensuite; les anthères sont complètement glabres avec des loges non dilatées et convergentes à la base.

5° *I. Stocksii* Clarke; Concan. Je n'ai pas eu entre les mains d'échantillons de cette espèce; d'après Clarke <sup>(3)</sup>, elle se rapproche beaucoup de *I. villosa*, mais en diffère par une nervation plus lâche.

6° *I. diplostemon* Clarke = *Diospyros obovata* Wight. (Ic. t. 1226); Dekkan.

Cette espèce, sur laquelle les renseignements sont insuffisants, possède 15 à 18 étamines et une corolle à 6 lobes, d'après la description de Clarke et le tableau de Wight. C'est donc ou bien une forme anormale d'une autre espèce (Beddome la rapporte à *I. Wightiana*), ou plutôt une espèce d'un

(1) *In Prod.*, loc. cit.

(2) *Loc. cit.*

(3) *Loc. cit.*

autre genre, peut-être un *Palaquium*; dans tous les cas, cette forme ne doit pas être maintenue à titre d'espèce dans le genre *Isonandra*.

Les *Isonandra* des Indes et de Ceylan peuvent donc se ramener à 6 espèces que nous grouperons de la manière suivante :

a. *I. lanceolata* Wight = *I. Wightiana* A. D. C., avec 2 variétés *angustata* et *montana*.

b. *I. Compta* Dub = *I. Wightiana* var *Compta* Thw.

c. *I. Perrottetiana* A. D. C. = *I. Caudolleana* Wight et *I. Alphonseana* Dub = *I. Perrottetiana* Wight.

d. *I. villosa* Wight et *I. Stocksü* Clarke.

---

CONSIDÉRATIONS SUR L'ORIGINE DU SÉSAME.  
SON INTRODUCTION ET SA RÉPARTITION EN INDO-CHINE,

PAR M. PH. EBERHARDT.

INSPECTEUR DE L'AGRICULTURE EN INDO-CHINE.

Doit-on donner comme pays d'origine au Sésame l'Afrique ou l'Asie? Parmi ceux qui considèrent l'Asie comme réunissant le plus de certitudes à cet égard, Flückiger, Hauberg et Benthey prétendent qu'il est originaire des Indes; de Candolle, au contraire, regarde l'archipel de la Sonde comme le point de départ de l'extension géographique de ce végétal.

Sans avoir la prétention de solutionner une fois pour toutes la question, nous pensons pouvoir, autant par les documents qu'il nous a été donné de recueillir, que par nos observations personnelles, apporter tout au moins quelque éclaircissement sur le sujet.

Tout d'abord il nous paraît logique d'abandonner complètement l'hypothèse d'une origine africaine qui compte d'ailleurs, reconnaissons-le, des défenseurs de moins en moins nombreux et que rien ne permet de justifier.

Certes, en Afrique, l'existence de cette plante est connue depuis des temps fort anciens, et l'on peut évoquer les descriptions de Théophraste et de Dioscorides mentionnant le fait « que les Égyptiens cultivaient une plante nommée *Sésame*, pour l'huile que contenaient ses graines »; mais Pline ne fait-il point remarquer que « cette plante venait de l'Inde »! Si, d'autre part, nous nous adressons aux monuments de l'ancienne Égypte, rien, dans les dessins qui revêtent l'intérieur de leurs salles, ne vient nous rappeler la plante; seul, le tombeau de Rhamsès III montre dans un de ses dessins intérieurs la coutume bien connue qu'avaient les Égyptiens de mélanger, dans la pâtisserie, de petites graines à la pâte qui la composait. D'aucuns ont affirmé reconnaître dans ce dessin primitif des graines de